



Labellisation Certif'Région : contexte

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a permis la création d'un repère fiable et unique pour certifier la qualité du processus de délivrance des actions concourant au développement des compétences.

La certification qualité unique, délivrée par des certificateurs indépendants (COFRAC) ou une instance de labellisation (FRANCE COMPETENCES), permet de faire appel à des fonds publics ou mutualisés.

L'Instance de Labellisation Certif'Région vient de vous délivrer la certification qualité Qualiopi/Certif'Région pour une durée de 3 ans. Nous tenons à vous féliciter pour la démarche que vous avez entreprise et pour le double label que vous avez obtenu.

Ces labels attestent de votre adhésion à la démarche qualité engagée par la Région Occitanie et ses partenaires et de votre engagement à pérenniser la conformité de votre organisme au référentiel «Certif'Région».

Le présent document comprend 2 parties :

- La charte : sur les usages à respecter lorsque vous utilisez les labels sur vos supports de communication.
- Le bordereau d'engagement de votre organisme pour garantir une bonne utilisation des logos.

La charte d'usage des marques Qualiopi/Certif'Région

Obtenir la certification qualité Certif'Région, c'est obtenir un droit d'usage.

Aussi l'instance de labellisation délivrant les 2 certifications, veille, avec l'Etat, propriétaire de la marque Qualiopi, au bon usage de leurs marques.

Les marques doivent être accompagnées de la mention adaptée correspondant à la catégorie d'action dont le processus a été certifié, et ce, selon la forme définie par les 2 chartes graphiques(*) qui complètent le présent document :

- ✓ actions de formation
- ✓ bilans de compétences
- ✓ actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- ✓ actions de formation par apprentissage

Les marques peuvent être associées au logo de l'opérateur de formation dans le respect des chartes graphiques sur :

- ✓ Les documents imprimés (catalogues, affiches, brochures...)
- ✓ Les documents de présentation (diaporamas...)
- ✓ Les vecteurs de communication en ligne (sites internet...)

Il est interdit d'utiliser la marque :

- ✓ dans une publicité (publication ou tout support média) pour une action de formation en particulier
- ✓ sur l'attestation de formation ou sur tout support dédié uniquement à une action de formation

L'engagement qualité des opérateurs de formation

Un contrôle du bon usage de la marque peut être effectué par les auditeurs référencés Certif'Région, représentant l'instance de labellisation, à tout moment, et systématiquement lors de l'audit de surveillance et de renouvellement.

Ces contrôles peuvent déboucher sur des demandes d'actions correctives, de suspension d'usage jusqu'à mise en conformité ; ou de retrait du droit d'usage.

L'opérateur de formation s'engage donc à respecter la présente charte d'usage et ses univers graphiques.

Afin de formaliser cet engagement, nous vous demandons de dater, signer le présent document afin de confirmer votre engagement au bon usage des logos Qualiopi et Certif'Région.

Merci de retourner ce document dans les meilleurs délais à : qualite_certifregion@laregion.fr

L'opérateur de formation *Rive "Les Sablières"* s'engage à respecter la charte d'utilisation du label Certif'Région et de la marque Qualiopi ci-dessus.

L'opérateur de formation *Rive "Les Sablières"* s'engage à retirer le(s) logo(s) sur tous ses documents et supports commerciaux et de communication, sans délai, en cas d'écarts constatés vis-à-vis du référentiel Certif'Région, ou d'une procédure ayant entraîné le retrait de la labellisation, ou en fin de période de validité.

Prénom..... *Clariana* Nom..... *Claude* Qualité..... *Président*

Fait à *Vendres* Le..... *13/04/23*

Signature du Responsable



Cachet de l'organisme

Association RLI LES SABLIERES
ZAE VIA EUROPA
1, Avenue de Barcelone
34350 VENDRES
Tél. 04 67 32 56 36 - Fax 04 67 32 85 21
Siret 408 153 864 00041 - APE 8899B

(*) La Charte graphique Qualiopi et la Charte graphique Certif'Région sont transmises avec les logos après réception de votre engagement d'usage des marques